

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 38

Artikel: Lo premi pas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LO PREMI PAS

« N'ia què lo premi pas que cotè », se dient lè dzeins que no volliont pas sè laissi allà à mau fèrè; et ma fài l'ont bin rëson.

Lâi avâi on brâvo vilhio capucin a quoui jamé nion n'avâi pu fèrè lo pe petit reproudzo. Ma lo diablo que tint à ein avâi cauquies bons dein son troupe kâ fâ pou dè cas dè tota la cacibraille que rappertse coumeint vâo étai adé à lâi mettrè dein la têtâ dâi crouiès z'idées. Mâ lo capucin tegnâi bon. Lo Satan sè decidâ d'allo li mémo lâi fèrè 'na vesita. Fût prâo mau reçû; mâ après s'ètrè tsermailli prâo grand teimps, lo Satan lâi fe :

— Vo baillo à choisi eintrè trâi z'affèrès; se vo z'ein fèdè iena, vo laisso tranquillo po lo restant de voutra viâ.

— Eh bin, quiet? se repond lo capucin, po s'ein débarrassi.

— Vo soulâ on iadzo; tiâ cauquon, âo bin contâ fleurette à n'a fenna mariâie.

Ma fâi, lo capucin n'êtai pas conteint dè clia proposechon; tot parâi, po ètrè débarrassi dè Lucifai, sè peinsâ que n'iarâi petètrè pas grand mau à preindrè 'na torniola et repond que sè decidâvè à sè soulâ.

On dévai lo né, don, sè met à fifâ fermo et on iadza allumâ, s'ein va onco à la pinta iô trovâ la carbatière tota soletta. Ma fâi, lo liquido fasâi se n'effè, lo gaillâ âo momeint iô la fenna revint l'eimpougné pè la taille et la volliâvè remollâ. Lo carbatier arrevè et lâi vâo châtâ dessus. Mâ l'autro, eimpougnè on litre le lâi épèclliè su la tita. Lo carbatier, ètèrti, s'êtai lè quatro fâi ein l'air, sein rebudzi. Le gendarmes arrevont, qu'eiminont lo pourro capucin ein preson.

Cein montrè que cein que ne parait qu'on tot petit pètsi no pâo menâ à la pè granta perdechon.

Pan! — Deux camelots se disputaient sur la rue :

— Tu viens turbiner à côté de moi et j'ai pas encore vendu un bibelot.

Son camarade lui allongeant un coup de poing sur l'œil :

— Tiens, étrenne !

LAUSANNE ET LES LAUSANNOIS

IL Y A 120 ANS

Voici, de Lausanne, une curieuse description que nous relevons dans un livre édité en 1795, à Zurich, par H. Heidegger, sous le titre : *Manuel de l'étranger qui voyage en Suisse*. Nous étions à la fin de la domination de LL. EE. de Berne. Mais dans certains traits du Lausanne de 1915, on retrouve, fort peu changés, ceux du Lausanne de 1795. Voyez plutôt :

LAUSANNE. Ville bien bâtie, située sur trois collines, à un quart de lieue de Genève, très peuplée et toujours très fréquentée de beaucoup d'étrangers, dans le bailliage de ce nom (canton de Berne).

En 1536, après que l'évêque eut quitté la ville pour se réfugier à Fribourg, la ville se donna à la république de Berne, sous la réserve de ses privilèges et de la haute et basse juridiction. Berne obtint la souveraineté, le droit de faire des recrues, le droit de faire grâce, le château de l'évêque (aujourd'hui la demeure du bailli) et une partie des revenus de l'évêque.

La ville exerce tous ses droits par le petit, le moyen et le grand conseil, et la justice criminelle par un tribunal à part. D'abord après la reddition de la ville, Berne fonda l'Université (l'auteur a voulu dire, sans doute, l'Académie. *Réd.*), qui fut autrefois plus fréquentée qu'elle ne l'est aujourd'hui. La bonne compagnie et les manières prévenantes des habitants y attirèrent beaucoup d'étrangers. Le bailli est président de

l'Académie. Il y a aussi une bibliothèque, mais qui n'est pas fort nombreuse ni très fréquentée, à cause de la quantité des distractions sociales.

La ville a une très belle situation, pittoresque, et des promenades charmantes; le Mont-benon, par exemple, et la terrasse de la cathédrale, c'est devant l'église épiscopale, auprès de laquelle il y avait du temps des évêques un chapitre de 32 chanoines. Conrad II et III, rois de Bourgogne, firent élever ce temple d'un très bon goût. On y voit quelques beaux monuments antiques.

Près de l'église St-François, on montre la salle où les pères du Concile de Bâle s'assemblèrent quatre fois, lorsque le pape Félix V (Amédée VIII, duc de Savoie) abdiqua le siège papal, se retira dans son monastère de Ripaille, sur le lac de Genève, et cêda la tiare à Nicolas V.

Le principal revenu des habitants consiste en loyers et pensions que les étrangers leur payent. Le commerce y est peu considérable et les métiers sont exercés pour la plupart par des étrangers. L'imprimerie et la librairie y étaient autrefois plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les boutiquiers y sont en très grand nombre, et par les grands rabais qu'ils accordent ils s'enlèvent les acheteurs l'un à l'autre et par là ils se ruinent à la fin eux-mêmes.

Voilà Lausanne il y a 120 ans. A présent dites si l'on n'y reconnaît pas, en certains traits, le Lausanne d'aujourd'hui? Ce dernier alinéa, par exemple, ne se pourrait-il pas appliquer au temps présent?

La manière de voyager en Suisse.

L'auteur de ce livre, dans sa préface, donne sur la Suisse, ses habitants, ses villes, ses montagnes, sa faune et sa flore, d'intéressants détails. Il donne aussi quelques conseils sur la meilleure manière de voyager avec fruit en Suisse.

De ces conseils, nous extrayons le passage suivant, d'une charmante naïveté :

...L'observateur doit être saisi d'un plus grand étonnement qu'à l'aspect des premières villes du monde et de tous les ouvrages de l'art humain, lorsqu'il aperçoit des pièces de rochers, d'une étendue de plusieurs lieues et dans l'horizon élevé, leur cimes présenter mille formes différentes. Quand il compare tout cela à une mesure à laquelle la hauteur du clocher le plus élevé ne servirait pas encore d'échelle de base; et qu'il jette les yeux d'une pareille hauteur sur de très larges cabanes alpines, ou sur des villages ou des églises, ces objets ne lui paraissent que des boîtes à joujoux; les bestiaux qui se promènent aux pâtis ne seront à l'œil le plus perçant que des points mobiles, et sans l'aide de lunettes d'approche les bergers lui seront imperceptibles.

C'est sur de pareils endroits qui ne sont point dangereux, mais pénibles à escalader, que le voyageur oublie certainement les fatigues qu'il a essuyées, étant entouré d'une vapeur aromatique des plantes les plus fortifiantes. Il rend la vigueur à ses esprits par une eau claire comme l'éther, que les trésors des rois ne pourraient jamais leur rendre aussi savoureuse dans le vallon, et il respire en même temps un air léger, salubre et vivifiant, qui soulagerait beaucoup un étique même.

La fête de bébé. — Bébé veut absolument un petit frère ou une petite sœur. Il obsède de ce désir sa maman, qui, de guerre lasse, lui en a promis la réalisation pour le jour de sa fête.

Or c'était hier; et bébé qui a suivi sa maman à la cuisine, la voit qui, à l'aide d'un immense couteau, coupait un chou.

— Oh! maman, prends garde, si tu allais couper p'tite sœur!

Une réclame à l'américaine. — Pourquoi Job est-il mort pauvre?

— Parce qu'il n'avait jamais fait d'annonces.

LE VENDREDI

Tous les raisonnements du monde n'y changeront rien. Le vendredi est pour beaucoup de gens un jour néfaste. Il ne mérite pas, pourtant, cette triste réputation. Les années commençant un vendredi, les entreprises qui débutent ou les actes qu'on accomplit un vendredi ne valent ni plus ni moins que ceux des autres jours. Mais on ne raisonne pas avec la superstition. Nombre de gens s'entêtent à considérer le vendredi comme néfaste.

Pour calmer leurs inquiétudes, on pourrait leur faire remarquer que, dans certains pays, en Amérique, par exemple, les événements les plus considérables et les plus utiles se sont accomplis un vendredi.

C'est un vendredi 3 août 1492 que Christophe Colomb fit voile du port de Palos pour le Nouveau-Monde. C'est un vendredi, le 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre. C'est un vendredi, le 4 janvier 1493, qu'il repartit pour l'Espagne, afin d'annoncer sa glorieuse découverte. Il débarqua en Andalousie le vendredi 15 mars 1493 et c'est un vendredi 14 juin 1494 qu'il découvrit le continent américain.

Le vendredi 5 mars 1497, Henri VII, roi d'Angleterre, donnait à Jean Cabot la mission qui amena la découverte de l'Amérique du Nord. C'est également un vendredi, le 7 septembre 1565, que Méendez fondait Saint-Augustin, la ville la plus ancienne des Etats-Unis. C'est encore un vendredi, le 22 février, que naquit Georges Washington.

Enfin, pour limiter ces exemples, que nous pourrions continuer, c'est un vendredi, le 7 juin 1781, que Richard-Henry Lee lisait au Congrès la déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

Pourquoi, lorsque ce jour-là est si favorable à l'Amérique, ne le serait-il pas aussi un peu aux autres continents.

La livraison de *septembre* 1915 de la BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Opinion romande et sentiment suisse, par Virgile Rossel. — L'arme au pied, par Henry Chardon (Seconde partie). — La ligue de paix et les conseils de conciliation proposés par M. G. Lowes Dickinson, par Ernest Lehr, correspondant de l'Institut. — Des résultats lointains des blessures de guerre, par le Dr P. Reinhold. — Aghi, par Vahine Papaa. — Les leçons de la guerre. IV. Questions de conscience, par Paul Stäpfer. — Poudres et explosifs, par Henri de Varigny. — Les aventures d'Hadji Baba d'Ispahan, par James Morier (Troisième partie). — Lettre de Serbie. La question albanaise, par R. A. Reiss. — Chroniques italiennes, par Francesco Chiesa, hollandaise, par Louis Bresson, suisse allemande, par Antoine Guillard, scientifique, politique. — Table des matières du tome LXXIX.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 11 fr.

A pas peur. — Un jeune homme du Gros de Vaud allait partir pour le Chili avec une caravane d'émigrés.

— N'as-tu pas peur, lui dit un ami, d'aller dans un pays rempli de bêtes féroces?

— Bah! on dit bien qu'y en a, mais y sont rien méchantes.

Qui a marâtre

A le diable à l'âtre.

Qui a des noix en casse,

Qui n'en a pas s'en passe.

➡ **Voir illustration en 4^{me} page.**

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.